

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 28 janvier 2018**

INFORMATIONS COMMUNALES N° 01/2018

Présents : Claudine PERROT-BERTON, Michel MONTMEAS, Catherine RODDE, Gilbert VAUDAINÉ, Michèle ROUBIN, Stéphane RECORS, Marie-France AVALLET, Laurent SOY, Noëlle DE MARIA, Sébastien SCHNEIDER  
Pascale BRECHARD, Frédéric FRANCE, Diane MOURIER.

Excusés : Isabelle OLIVER, Vincent DELLOYE

Le Conseil Municipal de SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE s'est réuni à la Mairie le 28 janvier dernier, sous la présidence de Madame Claudine PERROT-BERTON, Maire.

⇒ **Participation citoyenne : présentation par la Gendarmerie**

Ce dispositif est un engagement solidaire visant à relier le maire, les résidents et la Gendarmerie en matière de prévention de la délinquance. Strictement encadré par la Gendarmerie Nationale, un protocole doit être signé entre le préfet et le commandant de groupement. Les retours d'expérience des communes ayant signé ce protocole montrent que le sentiment d'insécurité bascule vers les délinquants notamment en termes de cambriolage, et rassure les citoyens.

Quelques chiffres laissent penser qu'un tel protocole pourrait être envisagé sur notre commune (21 cambriolages en 2017, + 8 faits vs/ 2016).

Une réunion publique sera organisée afin de solliciter des habitants souhaitant devenir référent.

⇒ **Autorisation de dépenses d'investissement avant l'adoption du Budget primitif – Année 2018**

Les 2 budgets communaux n'étant pas encore votés, des délibérations sont nécessaires pour permettre à Mme le Maire d'honorer le paiement des dépenses courantes jusqu'au vote du budget. Ces dépenses ne doivent pas excéder 25% du budget global de l'année précédente

- **Communal en M14**

Le Conseil vote à l'unanimité pour et adopte la délibération.

- **Eau et assainissement en M49**

Le Conseil vote à l'unanimité pour et adopte la délibération.

⇒ **Redevance d'occupation du domaine public communal**

La redevance d'occupation du domaine public communal (commerce ambulant) n'ayant pas fait l'objet d'une réévaluation depuis 2013, Mme le Maire propose d'ajuster son montant à 0,55€ HT du mètre linéaire par jour (annuellement 0,50€ HT).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## ⇒ Questions diverses

- SYDER : la déréglementation des prix de l'électricité contraint l'ensemble des collectivités territoriales à s'organiser pour éviter toutes hausses. Notre commune adhère au SYDER (Syndicat regroupant 222 communes) qui relancera un appel d'offres auprès des fournisseurs après un contrat 4 ans écoulés. Une délibération sera prise pour rester au sein de ce groupement d'achat lors du prochain conseil.

- Commissions thématiques de Vienne Condrieu Agglomération : notre nouvelle intercommunalité a donné lieu à des commissions thématiques qui remplacent celles proposées par la CCRC. Nos élus municipaux représenteront bien notre commune en 2018 car nous aurons au moins un représentant dans chacune des 17 commissions thématiques.

- Rythmes scolaires : un sondage est actuellement organisé par les parents d'élèves afin de connaître les préférences entre un retour à une semaine de 4 jours ou le maintien des 4 jours plus la demi-journée du mercredi. De leur côté, les enseignants se sont prononcés en faveur de la semaine de 4 jours. La municipalité donnera son choix définitif après avoir mesuré tous les enjeux à l'occasion de réunions avec nos élus. Le conseil d'école, auquel participent les représentants de la mairie et des parents d'élèves ainsi que les enseignants, donnera un avis qui sera transmis à l'inspecteur de l'éducation nationale.

- Inscription école :

Merci aux parents d'enfants nés en 2015 et aux nouveaux arrivants, de venir les inscrire dès maintenant à l'école de St Cyr sur le Rhône...

Pour l'inscription de votre enfant, vous devez vous adresser à la mairie.

- La classe en 8 communique : Toutes personnes jeunes et moins jeunes intéressées par cet événement, sont conviées à une première réunion de contact, le Jeudi 15 février à 20h30, Salle des Associations à la Mairie. Nous vous attendons nombreux !

- L'Institut français du cheval et de l'équitation communique : l'Institut est l'opérateur de l'Etat pour assurer la traçabilité des chevaux. Tout détenteur d'équidé se doit d'enregistrer son animal auprès du SIRE et des services vétérinaires. Pour toutes informations complémentaires, se renseigner en mairie ou auprès de l'IFCE [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr).

- Action « Saisons emploi agricole 2018 » : ouverture des inscriptions pour la saison 2018 soit à l'Espace Emploi Jeunesse, 15 rue des Granges, du mardi au jeudi 9h-12h / 13h30-17h et le vendredi 9h-12h, soit en à la Mairie de St Cyr sur le Rhône aux horaires d'ouverture habituelles.

Pour plus de renseignements vous pouvez joindre le service Emploi par mail à [emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

- Communication Lieu Ressources : le lieu ressources poursuit ses animations. La prochaine sera le :  
Jeudi 15 février :

○ 9h - 12h : **Le CPF "Compte Personnel de Formation"**

- *Comment je crée et anime mon CPF ? (venir avec son n° de sécurité sociale et fiche de paie pour code APE pour les salariés même intérim et très précaire)*
- *Utiliser son CPF pour les demandeurs d'emploi ou les salariés*
- *Quelle différence avec le CIF "Congé Individuelle de Formation"?*

○ 13h30 - 16h : atelier collectif de recherche d'emploi

A l'Espace Jeunesse Emploi, [15 rue des granges](#) à Condrieu

*Pour rappel* : les ateliers collectifs de recherche d'emploi sont consacrés à la dynamique de recherche d'emploi : recherche d'offres, candidatures, affichage Cv, rédaction lettre de motivation, candidatures spontanées, ...

Pour plus de renseignements vous pouvez joindre le service Emploi par mail à [emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr)